

COMMUNE DE BENY

COMPTE RENDU

de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 27 mars 2002 à 20 h 00

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération(1)
15	15	15

L'an deux mille deux **et le mercredi 27 mars à 20 h 00**, le conseil municipal de **BENY**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, **M. Gilbert LAISSARD.**

(1) Sauf indication différente, après accord du conseil.

Date de la convocation : **18 mars 2002**

Date d'affichage : **18 mars 2002**

Présents : Gilbert LAISSARD, Georges RODET, Geneviève GUILLON, Yves FAVIER, Jean-François NALLET, Michèle DANANCIER, Ernest MARQUIS, Jean-Claude GONOD, Elie BERARD, Françoise BILLOUD, Joël CORNATON, Alexandre PROST, Christophe HUMBERT et Georges LAURENT

Excusés : Isabelle OVIQUE

Absents :

Pouvoir : Isabelle OVIQUE donne pouvoir à Yves FAVIER

Secrétaire : Georges RODET

BUDGET PRIMITIF 2002 : M14

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2002 :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 317 580.00 Euros
Dépenses et recettes d'investissement : 533 161.00 Euros

BUDGET PRIMITIF 2002 : M49

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2002 :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 32 898.00 Euros
Dépenses et recettes d'investissement : 58 283.00 Euros

COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS POMPIERS

Le Maire fait part du décret et de l'arrêté du ministère de l'Intérieur concernant la nécessité de créer un comité consultatif, renouvelable tous les trois ans et présidé par le Maire.

Considérant qu'au sein du CPI de Bény trois grades sont représentés, les pompiers éliront donc trois titulaires et trois suppléants.

Considérant que le comité consultatif comprend un nombre égal de représentants de la commune et de représentants élus des sapeurs pompiers.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré nomme comme délégués :

- Titulaires : Elie BERARD, Michèle DANANCIER et Ernest MARQUIS
- Suppléants : Christophe HUMBERT, Jean-François NALLET et Alexandre PROST.

TOURS DE GARDE POUR LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Heures	1er tour : 21/04	2ème tour : 05/05
08 H 00 - 11 H 30	CORNATON Joël GONOD Jean-Claude RODET Georges	BERARD Elie DANANCIER Michèle NALLET Jean-François
11 H 30 - 15 H 00	FAVIER Yves PROST Alexandre OVIGUE Isabelle	BILLOUD Françoise CORNATON Joël LAISSARD Gilbert
15 H 00 - 18 H 00	LAURENT Georges MARQUIS Ernest GUILLON Geneviève	FAVIER Yves GONOD Jean-Claude HUMBERT Christophe

QUESTIONS DIVERSES

1°) COMPETENCE « SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE ET SCHEMA DE SECTEUR »

Le Maire expose à l'assemblée, que dans ses délibérations du 25/03/2002, le conseil de la Communauté de Communes du Canton de Coligny a décidé de prendre la compétence « élaboration, approbation, suivi et révision Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ACCEPTE de transférer la compétence « élaboration, approbation, suivi et révision Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur » à la Communauté de Communes du Canton de Coligny,

DEMANDE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Coligny en conséquence.

2°) TRAVAUX ECOLE

Georges RODET informe du suivi du chantier :

- la démolition est faite à 90 %,
- tous les sols sont décaissés,
- la rampe d'accès handicapés est coulée,
- les ouvertures sont faites,
- la livraison du deuxième bungalow aura lieu entre le 8 et 10/04
- les travaux de démolition (gaine technique) dans le hall auront lieu pendant les vacances de Pâques.

3°) COMMISSION ENVIRONNEMENT

Suite à la réunion du 27/02, Françoise BILLOUD informe des différents points qui ont été discutés :

- Aménagement des points d'apport volontaire,
- Plan de zonage, carte communale, deuxième tranche d'assainissement,
- Eclairage du centre du village pour les fêtes de fin d'année,
- Circuits de randonnées,
- Aménagement de la zone de loisirs (près du déversoir du Sevron),
- Curage des fossés.

4°) COMPTES DE GESTION M14 + M49

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2001 par Monsieur DAUBORD, receveur.